

Intitulé du Projet : Opérationnalisation du cadre national APA et pilotage des produits et des chaînes de valeur innovants dans le domaine des ressources génétiques afin d'améliorer le partage des avantages pour le développement rural durable et la conservation de la biodiversité.

(APA Nagoya II)

Appel à consultation pour :
**La structuration durable de la chaîne
d'approvisionnement des ressources génétiques dans
le cadre de la mise en œuvre de l'APA au Maroc**

Référence : Quantum Project ID 01000687

TERMES DE RÉFÉRENCES

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse : projetapalii@environnement.gov.ma . L'équipe du projet répondra par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

Contexte de l'étude

Dans le cadre de ses efforts entrepris pour mettre en œuvre du Protocole de Nagoya, le Maroc a lancé le projet APA Nagoya II « *Opérationnalisation du cadre national APA et pilotage des produits et des chaînes de valeur innovants dans le domaine des ressources génétiques afin d'améliorer le partage des avantages pour le développement rural durable et la conservation de la biodiversité* » en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement. Ce projet, financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), revêt une importance cruciale en visant à soutenir la gestion durable des ressources génétiques et à générer des avantages économiques équitables et durables pour le développement rural et la conservation de la biodiversité.

Le projet APA Nagoya II vise, entre autres, à structurer des chaînes de valeur durables pour trois ressources génétiques cibles, dans les régions de Souss-Massa et Drâa-Tafilalet. Ces ressources, utilisées dans les secteurs cosmétique, nutraceutique et agroalimentaire,... nécessitent un encadrement rigoureux pour garantir un accès contrôlé, une gestion rationnelle, et un approvisionnement durable.

Cette consultation vise à structurer les circuits de collecte, de transformation et de commercialisation de ces ressources de trois ressources génétiques cibles, en collaboration avec les fournisseurs locaux (Collecteurs), les gestionnaires des ressources génétiques, les autorités territoriales et les utilisateurs (industriels, laboratoires universitaires) tout en intégrant les principes de traçabilité, de certification environnementale, et de conservation participative.

Cette consultation cible trois ressources génétiques végétales : une espèce locale à identifier dans la commune d'Errachidia (région de Drâa-Tafilalet), l'arganier (*Argania spinosa*) dans la commune d'Aoulouz (région de Souss-Massa), et le safran (*Crocus sativus*) cultivé dans la commune de Taliouine (région de Souss-Massa).

I. Objectif de l'étude et description des prestations demandées

1. Objectif général :

Mettre en place une chaîne d'approvisionnement durable pour les ressources génétiques cibles du projet, en intégrant des critères de collecte responsable, de gestion durable, de traçabilité et d'approbation institutionnelle, tout en posant les bases d'un label "APA Maroc".

2. Objectifs spécifiques et activités par mission :

Mission 1 – Structuration durable des chaînes de valeur APA :

- Établir un diagnostic global des trois ressources génétiques cibles, notamment une cartographie et une analyse des chaînes existantes pour ces ressources (les collecteurs, les utilisateurs, les intermédiaires, la quantité, la relation collecteurs-utilisateurs, les bénéfices monétaires et non monétaires, etc).
- Identifier les parties prenantes du secteur privé, y compris les entreprises, coopératives féminines et industries, et cartographier les chaînes de valeur APA, en se concentrant sur les ressources génétiques cibles (cosmétiques, pharmaceutiques, nutraceutiques, agriculture).
- Réaliser un état des lieux des acteurs clés et analyser les relations dans les chaînes de valeur, afin de mieux comprendre les dynamiques et les opportunités de développement, notamment en ce qui concerne les circuits de transformation, distribution et exportation des ressources génétiques dans les communes cibles ;
- Évaluer les défis et les opportunités liés à l'intégration des principes APA dans ces filières, en organisant des ateliers régionaux de concertation dans les deux régions cibles pour identifier les attentes et préoccupations du secteur privé ;
- Organiser des échanges supervisés entre fournisseurs et utilisateurs sur les conditions de collecte, d'accès et de valorisation des 3 ressources génétiques cibles du projet ;
- Structurer les chaînes de valeur APA avec une approche durable et participative, en élaborant des plans d'approvisionnement durable, en concertation avec les fournisseurs locaux des ressources génétiques, les coopératives, les autorités territoriales et les utilisateurs finaux ;
- Définir les critères techniques, écologiques et logistiques d'un approvisionnement responsable et encadré par les autorités locales ;
- Créer un cadre de gestion, de suivi et de contrôle (depuis la collecte jusqu'à l'utilisateur final).

Mission 2 – Renforcement des capacités des fournisseurs locaux

- Former les coopératives, Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) locales et collecteurs sur :
 - Les bonnes pratiques de collecte durable ;
 - Les standards de qualité et traçabilité des produits ;

- La gouvernance coopérative et l'intégration dans les chaînes de valeur APA.
- Élaborer des guides pratiques de collecte durable par ressource cibles.

Mission 3 – Conservation participative et suivi environnemental

- Réaliser une évaluation de l'état de conservation actuel des espèces et de leurs habitats dans les sites pilotes du projet ;
- Élaborer trois plans participatifs de conservation et d'utilisation durable (un par ressource génétique cible), en concertation avec les autorités scientifiques, locales et les communautés ;
- Mettre en place un système de suivi écologique des impacts de la collecte, incluant des indicateurs mesurables et un dispositif de surveillance périodique.

Mission 4 – Étude de faisabilité d'un label de durabilité et certifiant "APA Maroc" :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'APA, le développement d'un label national visant à certifier la durabilité des pratiques d'utilisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels est envisagé. Ce label vise à : encourager les utilisateurs à respecter les dispositions APA ; valoriser les produits issus des chaînes de valeur équitables et durables et offrir aux communautés détentrices de connaissances traditionnelles une meilleure visibilité et des retombées économiques.

L'objectif de la mission 4 est d'évaluer la faisabilité technique, juridique, économique, sociale et environnementale de la mise en place d'un label de durabilité certifiant la conformité APA, et proposer un dispositif opérationnel pour sa mise en œuvre.

Les activités à mener sont :

- Réaliser une analyse comparative des labels et standards existants liés à l'APA, à la biodiversité, au commerce éthique et à la durabilité ((ex. AOP safran, label argan...)).
- Proposer un référentiel technique et institutionnel pour un label APA, applicable aux produits issus des ressources génétiques locales en identifiant les critères de certification pertinents liés à l'APA ;
- Formuler des recommandations pour l'enregistrement, la reconnaissance et la gestion de ce label à l'échelle nationale et internationale.

3. Les livrables à fournir par le prestataire :

N° Livrables	Détails du livrable	Délai de remise après la signature du contrat (jours)
Mission 0 : Note méthodologique		
Méthodologie de travail (L0)	- Définition des objectifs, de la consistance et du chronogramme de la prestation ; - Définition de la méthodologie de travail et des outils de travail.	15 jours
Mission 1 : Structuration durable des chaînes de valeur APA :		
Livrable 1	Diagnostic global des ressources génétiques cibles : cartographie des chaînes de valeur existantes, analyse des relations entre acteurs et des bénéfices associés.	40 jours
Livrable 2	Plans d’approvisionnement durable par ressource, intégrant un cadre de suivi pour les points de contrôle (collecte, gestion, traçabilité).	
Mission 2 : Renforcement des capacités des fournisseurs locaux :		
Livrable 3	Guides de formation sur les bonnes pratiques de collecte durable et standards de qualité.	90 jours
Livrable 4	Rapport des sessions de formation pour les coopératives, MPME et collecteurs, couvrant la gouvernance coopérative et l’intégration dans les chaînes de valeur APA.	
Mission 3 : Conservation participative et suivi environnemental		
Livrable 5	Rapport de diagnostic écologique sur l’état de conservation des espèces et de leurs habitats dans les sites pilotes du projet.	120 jours
Livrable 6	Plans participatifs de conservation et d’utilisation durable pour chaque ressource génétique cible.	
Livrable 7	Proposition d’un système de suivi écologique des impacts de la collecte, avec des indicateurs mesurables et un dispositif de surveillance périodique.	
Mission 4 : Étude de faisabilité du label APA Maroc :		
Livrable 8	Rapport de comparative des labels et standards existants liés à l’APA, à la biodiversité, au commerce éthique et à la durabilité	150 jours
Livrable 9	Proposition d’un référentiel technique et institutionnel pour un label APA, applicable aux produits issus des ressources génétiques locales	
Livrable 10	Recommandations pour l’enregistrement, la reconnaissance et la gestion de ce label à l’échelle nationale et internationale.	
Un résumé synthétique de capitalisation de la prestation et la présentation finale des résultats et recommandations, en lien avec les objectifs de chaque mission. (LF)		

N.B : L'ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, pdf et PPT...) et rendus au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives.

Le prestataire devra également établir un rapport de synthèse (LF) (3 exemplaires), en format papier et numérique, des prestations fournies en nombre et en consistance à la fin de la prestation en langue française.

4. Réunion de travail et ateliers de validation :

Le prestataire sélectionné devra participer à un ensemble de réunions de travail et d'ateliers de validation tout au long de la durée de la mission, en étroite coordination avec l'équipe de gestion du projet APA Nagoya II, le Département du Développement Durable, et les partenaires concernés. Ces moments d'échange sont essentiels pour assurer un pilotage participatif, une appropriation institutionnelle des livrables, et un alignement constant avec les attentes opérationnelles du projet.

Les ateliers et consultations à organiser ci-dessous constituent une proposition indicative pour la réalisation des missions mentionnées, afin de garantir la participation active et la contribution des principales parties prenantes aux différents processus.

- Réunion de démarrage (kick-off meeting)
 - Organisée dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la signature du contrat ;
 - Permet de présenter la méthodologie proposée, le calendrier de mise en œuvre, les équipes mobilisées, et les attentes vis-à-vis des parties prenantes institutionnelles ;
 - Peut se tenir en présentiel ou en visioconférence selon la disponibilité des parties.
- Réunions techniques de suivi
 - Des réunions bilatérales intermédiaires prévues avec l'équipe du projet et les parties prenantes nationales (DDD, PNUD, institutions concernées) aux étapes clés de la prestation
- Ateliers de présentation et validation des livrables
 - Des ateliers pour la présentation et validation des résultats des livrables, capitalisation et restitution finale.

N.B : Les frais relatifs à l'organisation des ateliers seront à la charge du projet APA Nagoya II.

Mis à part les ateliers précités, des réunions de travail seront organisées quand c'est nécessaire pour faciliter la collecte des données, l'identification des besoins, l'ajustement des approches et l'atteinte des résultats.

5. Examen et validation des livrables :

Toutes les prestations seront suivies et facilitées par le maître d'ouvrage (Département du Développement Durable (DDD) à travers la coordination nationale du Projet « APA II » et la Direction du Climat et de la Biodiversité.

Le développement des prestations, ainsi que l'examen et la validation des livrables, se feront dans le cadre des travaux de l'équipe du projet « APA II » et du sous-comité National de la Diversité Biologique, qui inclut tous les acteurs concernés par cette thématique.

Les livrables de chaque étape seront transmis par le prestataire au maître d'ouvrage pour un examen initial de 10 jours, avant d'être partagés avec le Groupe de Travail « suivi des protocoles de la CDB ». Cet examen pourra entraîner des ajustements avant la transmission au comité.

Une fois le livrable transmis aux acteurs, un atelier de présentation des résultats sera organisé dans un délai maximal de 15 jours. Le prestataire devra fournir la présentation PPT de l'atelier pour validation par le maître d'ouvrage.

Le prestataire sera responsable de la prise de notes lors de l'atelier de présentation des résultats, de l'élaboration du compte rendu et de l'actualisation des livrables en fonction des remarques du comité, dans un délai de 7 jours après l'atelier.

6. Confidentialité et propriété des études

L'attributaire s'engage à maintenir la confidentialité des informations qui lui seront communiquées dans le cadre de cette consultation. Tous les documents et rapports produits par l'attributaire seront la propriété exclusive du Département du Développement Durable, du PNUD, et des parties prenantes désignées par le maître d'ouvrage.

7. Modalités de règlement

Les paiements sont en fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence en différentes tranches :

- 20 % après la validation des livrables L0 ;
- 20 % après la validation des livrables L1 & L2 ;
- 20 % après la validation des livrables L3 & L4 ;
- 20% après la validation des livrables L5, L6 & L7
- 20% après la validation des livrables L8, L9, L10 & LF.

8. Exonération de la TVA

Le paiement sera effectué hors taxe, et le PNUD s'assurera de fournir une attestation d'exonération de TVA sur les prestations réalisées, signée par les autorités compétentes.

9. Modalités de soumission des offres

Les bureaux d'études sont invités à soumettre leurs offres soit par un dossier physique, soit par une soumission numérique, conformément aux modalités ci-dessous, **avant le lundi 27 octobre 2025 à 16H00**

-- Dossier physique --

Les dossiers scellés doivent être déposés au **Secrétariat de la Direction du Climat et de la Biodiversité**, situé au siège du Département du Développement Durable à RABAT, à l'adresse suivante : N°9, Avenue Al Araar, 420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat.

Le dossier global scellé doit être intitulé : « La structuration durable de la chaîne d'approvisionnement des ressources APA _Nom du bureau d'études » et se composer de deux enveloppes scellées :

1. Une première enveloppe contenant l'offre technique et le dossier administratif, avec l'intitulé : « La structuration durable de la chaîne d'approvisionnement des ressources APA – Offre technique et dossier administratif _ Nom du bureau d'études ».
2. Une deuxième enveloppe contenant l'offre financière signée et cachetée, avec l'intitulé : « La structuration durable de la chaîne d'approvisionnement des ressources APA – Offre financière _ Nom du bureau d'études ».
3. Un support USB contenant l'offre technique et le dossier administratif au format numérique (PDF) doit également être inclus.

-- Dossier numérique --

Les offres peuvent être soumises en format PDF à l'adresse suivante : projetapaii@environnement.gov.ma

Les soumissions doivent se faire en deux e-mails séparés :

1. Un premier e-mail contenant l'offre technique et le dossier administratif, avec l'intitulé : « La structuration durable de la chaîne d'approvisionnement des ressources APA – Offre technique et dossier administratif _ Nom du bureau d'études ».
2. Un deuxième e-mail contenant l'offre financière signée et cachetée, avec l'intitulé : La structuration durable de la chaîne d'approvisionnement des ressources APA – Offre financière _ Nom du bureau d'études ».

Remarque : Lors du partage de liens cloud, il est impératif de choisir des liens sans date d'expiration. En cas d'expiration du lien rendant le contenu inaccessible, l'offre sera automatiquement rejetée.

10. Durée de la consultation

La durée de la consultation est fixée à trois 5 mois à compter de la date de signature du contrat.

II. Règles de consultation

1. Conditions requises des concurrents

Seuls peuvent participer à la présente consultation les consultant(es) spécialisé(es) conformément aux qualifications sollicitées ci-dessous

2. Qualifications :

1. Expert en gestion durable des ressources naturelles et biodiversité (Chef de projet)

- **Formation** : Bac+5 en gestion des ressources naturelles, économie de l'environnement, biodiversité ou une discipline connexe.
- **Compétences** : Expérience en gestion durable des ressources naturelles, conception et évaluation de politiques environnementales.
- **Rôle** : Diriger le projet, coordonner les missions et assurer la bonne mise en œuvre de la méthodologie. Il doit également garantir l'alignement avec les objectifs du projet et superviser l'ensemble des livrables.

2. Expert en structuration des chaînes de valeur et développement économique local

- **Formation** : Bac+5 en économie, développement durable, ou gestion des chaînes de valeur.
- **Compétences** : Expertise dans l'analyse des chaînes de valeur, identification des acteurs du secteur privé, et structuration de filières durables, notamment pour les ressources génétiques cibles.
- **Rôle** : Réaliser des diagnostics, analyser les chaînes de valeur existantes et formuler des recommandations pour structurer des circuits de collecte et de commercialisation durables.

3. Expert en certification environnementale et normes de durabilité

- **Formation** : Bac+5 en science de l'environnement, droit de l'environnement, Management de la qualité et normes.

- **Compétences** : Connaissance des systèmes de certification et des normes APA, ainsi que des labels de durabilité (ex. : AOP, labels de durabilité).
- **Rôle** : Élaborer le référentiel pour un label “APA Maroc”, analyser les mécanismes de certification existants, et proposer un cadre opérationnel pour sa mise en œuvre.

3. Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

A. Offre technique

B. Offre financière

A. Offre technique :

- Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont l'équipe du projet approchera et effectuera le travail ;
- Le CV professionnel permettant clairement de présenter le profil l'expert(e), sa formation académique, sa qualification professionnelle, son expérience acquise dans les domaines de spécialités demandés conformément aux termes de référence ;

Le CV doit être accompagné par des copies des diplômes et par toutes références professionnelles justifiant les expertises.

B. Offre financière

Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par mission. L'offre financière doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à étude telle que définie dans la présente consultation et à la mobilisation des experts.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement (Cf. Annexe n°2).

L'offre financière est remise dans un pli séparé fermé, cacheté et portant la mention « offre financière » (en cas de soumission physique).

Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire en MAD (hors TVA)	
		En chiffre	En lettre
Méthodologie de travail (L0)	Forfait		
Livable1 : Diagnostic global des ressources génétiques cibles : cartographie des chaînes de valeur existantes,	Forfait		

analyse des relations entre acteurs et des bénéfices associés.			
Livrable 2 : Plans d'approvisionnement durable par ressource, intégrant un cadre de suivi pour les points de contrôle (collecte, gestion, traçabilité).	Forfait		
Livrable 3 : Guides de formation sur les bonnes pratiques de collecte durable et standards de qualité.	Forfait		
Livrable 4 : Rapport des sessions de formation pour les coopératives, MPME et collecteurs, couvrant la gouvernance coopérative et l'intégration dans les chaînes de valeur APA.	Forfait		
Livrable 5 : Rapport de diagnostic écologique sur l'état de conservation des espèces et de leurs habitats dans les sites pilotes du projet	Forfait		
Livrable 6 : Plans participatifs de conservation et d'utilisation durable pour chaque ressource génétique cible.	Forfait		
Livrable 7 : Proposition d'un système de suivi écologique des impacts de la collecte, avec des indicateurs mesurables et un dispositif de surveillance périodique.	Forfait		
Livrable 8 : Rapport de comparative des labels et standards existants liés à l'APA, à la biodiversité, au commerce éthique et à la durabilité	Forfait		
Livrable 9 : Proposition d'un référentiel technique et institutionnel pour un label APA, applicable aux produits issus des ressources génétiques locales	Forfait		
Livrable 10 : Recommandations pour l'enregistrement, la reconnaissance et la gestion de ce label à l'échelle nationale et internationale.	Forfait		
Livrable final : Un résumé synthétique de capitalisation de la prestation et la présentation finale des résultats et recommandations, en lien avec les objectifs de chaque mission. (LF)			
Montant total HT			
Montant de la TVA (20 %)			
Montant Total TTC			

III. Critères d'évaluation de la consultation :

L'examen des offres sera effectué par une commission de Consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

- **Etape 1** : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l'« Offre technique » ;
- **Etape 2** : Évaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 2.

Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents

Les offres dont les dossiers administratifs et techniques sont incomplets seront rejetées.

Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l'étape 1 sera évaluée et une notation technique (Nt) lui sera attribuée en se basant sur la répartition suivante :

Critères de l'évaluation technique	Points
Démarche méthodologique Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 point Méthodologie répondant strictement aux termes de référence : 20 points Méthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel) : 30 points	30
Total (C1)	.../30

Notation de l'équipe des experts :

Profils de l'équipe proposée	Qualifications	Barème
Expert en gestion durable des ressources naturelles et biodiversité (Chef de projet)	Formation académique (5 points max) : Diplôme Bac+5 en gestion des ressources naturelles, économie de l'environnement, biodiversité ou une discipline connexe. (5 points)	5
	Nombre de projets réalisés ou auxquels vous avez participé, en rapport avec la biodiversité, la Convention sur la diversité biologique, le Protocole de Nagoya et/ou les accords multilatéraux sur l'Environnement (AME) (10 points max) • < 3 projets = 0 point • > 3 projets = 1 point par projet plafonné à 10 points	10

(30 points)	Expérience professionnelle en gestion durable des ressources naturelles, conception et évaluation de politiques environnementales (10 points max) • < 5 ans = 0 Point • > 5 ans = 1 point par année plafonné à 10 points	10
	Expérience professionnelle générale (5 points max) : • >= 10 ans : 5 points • < 10 ans : 0 points	5
Expert (e) en structuration des chaînes de valeur et développement économique local (20 points)	Formation académique (5 points max) : i) Bac+5 en économie, développement durable, ou gestion des ressources naturelles ((3 points)) ii) Une spécialisation en Agroéconomie ou économie rurale, gestion des filières agricoles, forestières ou locales, serait un atout (2 points)	5
	Nombre de projets réalisés ou auxquels vous avez participé dans la structuration des chaînes de valeur durables, la gestion des filières agricoles, forestières ou locales (5 points max) • < 2 projets = 0 point • >= 2 projets = 1 points par projet plafonné à 5 points	5
	Compétences en structuration des filières durables, analyse des chaînes de valeur et recommandations pour les circuits durables (5 points max) • > 5 ans = 0 point • <= 5 ans = 1 points par année, jusqu'à un maximum de 5	5
	Expérience professionnelle générale (5 points max) • >= 10 ans : 5 points • <10 ans = 0 point	5
Expert en certification environnementale et normes de durabilité (20 points)	Formation académique (5 points max) : i) Bac+5 en science de l'environnement, droit de l'environnement, système de Management de la qualité (3points) ii) Une spécialisation en Normes environnementales serait un atout (2 points)	5
	Nombre de projets réalisés ou auxquels vous avez participé sur systèmes de certification, ainsi que des labels de durabilité (5 points max) • < 2 projets = 0 point • >= 2 projets = 5 points	5
	Connaissance des systèmes de certification ainsi que des labels de durabilité (ex. : AOP, labels de durabilité). (5 points max) • <5 ans = 0 point • >= 5 ans = 5 points	5

	Expérience professionnelle générale (5 points max) • ≥ 10 ans = 5 points • < 10 ans = 0 point	5
--	--	---

Motifs d'élimination des offres techniques :

1. Absence de l'une des pièces constituant l'offre technique ;
2. L'obtention d'une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;
3. En cas de manque d'un profil dans l'équipe ;

Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l'Etape 2

Seules les offres ayant été retenues au terme de l'étape 2 seront éligibles à l'évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l'offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

$$Ng = Nt \times 0.7 + Nf \times 0.3$$

Nt étant la note technique obtenue au titre de l'étape 2 et Nf la note financière calculée comme suit :

$$Nf = 100 \times Fo / F$$

Où :

Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent

ANNEXE 1

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert**

Objet de l'appel à consultation : La structuration durable de la chaîne d'approvisionnement des ressources génétiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'APA au Maroc.

Maître d'ouvrage : **Département du Développement Durable**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « *La structuration durable de la chaîne d'approvisionnement des ressources APA* » financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (Project ID : 01000687) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes physiques

Je soussigné.....(Prénom, Nom et qualité)

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu :

Affilié à la CNSS sous le n°

N° de patente

N° du décompte courant postal-bancaire ou à la TGR(RIB)

Déclare sur l'honneur :

- 1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
- 2) M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de référence.
- 3) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait
à.....le.....

ANNEXE 2

ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert**

Objet de l'appel à consultation : La structuration durable de la chaîne d'approvisionnement des ressources génétiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'APA au Maroc

Maître d'ouvrage : **Département du Développement Durable**

Passé en application des dispositions fixées par le Département du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « *La structuration durable de la chaîne d'approvisionnement des ressources APA* » financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (Project ID : 01000687) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A) Pour les personnes physiques :

Je soussigné :

Agissant en mon nom et pour mon propre compte,

en qualité de ,

Adresse du domicile

à.....

Affilié à la C.N.S.S sous le n°.....

Inscrit au registre de commerce de.....sous le n°.....

N° de Taxe professionnelle

CIN n°.....

N° de téléphone :

Adresse électronique :

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés (Ci-joint la décision des organes sociaux ou de la procuration valablement établie) :

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

- 1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi

conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;

- 2) M'engage à exécuter lesdites prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établi moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A..... (En lettres et en chiffres)

Le Département du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à..... (Localité), Sous le numéro..... RIB

Fait à.....le.....

Signature du concurrent et Cachet